



Riverains des rues suivantes :
Des Tilleuls, des Lilas, de la Pépinière,
Du Nord (entre rues de la Chapelle et de la Côte)
Parents d'élèves des écoles
Directrices d'Ecoles
Pépinière et Marcel Pagnol

À Ban-Saint-Martin, le 5 janvier 2021

Réf : public/lettres/2021/HH/SJ

Objet : Travaux de chauffage urbain du 18 janvier au 20 mars 2021

PJ : Comment télécharger Panneapocket

Madame, Monsieur,

L'Usine d'Electricité de Metz posera un réseau de chauffage urbain rue de la Pépinière qui traversera également la rue du Nord pour rejoindre les deux écoles et la maison de retraite.

Ces travaux consistent en la réalisation d'une tranchée de 1 m de large, en la pose de tuyau et au rebouchage de la tranchée.

Ce sont des travaux lourds qui entraîneront des désagréments pour les riverains, notamment en matière de bruit, de circulation et de stationnement.

Nous avons été particulièrement soucieux de minimiser au maximum ces gênes, cependant il nous faut régler la circulation et le stationnement durant cette période.

Le stationnement sera interdit rue de la Pépinière et du Nord uniquement aux abords du chantier qui débutera de la route de Plappeville en allant vers la rue du Nord.

Durant tout le chantier vous pourrez, en tant que riverains, accéder dans votre rue en automobile.

Au fur et à mesure de l'évolution du chantier et, en tant que de besoin, la commune diffusera les informations nécessaires via l'application Panneapocket (voir le dernier Bulletin d'Information Municipal) que je vous invite à télécharger sur vos smartphones, tablettes et ordinateurs (elle est gratuite et sans publicités)

Je vous remercie de votre patience et de votre compréhension.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire


Henri HASSER



HÔTEL DE VILLE • 1, AVENUE HENRI II • 57050 LE BAN SAINT-MARTIN

Tél. : 03 87 30 13 15 • Fax : 03 87 30 77 45 • www.ban-saint-martin.fr • Email : mairie@ban-saint-martin.fr

PanneauPocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est récemment équipée de l'application *PanneauPocket*. Au 1^{er} Octobre 2020, près de 25% des foyers de la commune sont déjà connectés et consultent quotidiennement l'application.

Avec la mise en place de l'application *PanneauPocket*, la municipalité du Ban-Saint-Martin souhaite être toujours plus proche de ses habitants. Grâce à ce nouvel outil de communication, les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Pour recevoir en temps réel les informations émises par la mairie, il vous suffit de suivre pas à pas l'installation de l'application :



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application "**Play Store**", "**AppStore**" ou "**AppGallery**" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)


3



Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4

Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

Une fois l'application *PanneauPocket* téléchargée sur votre téléphone, il vous suffit simplement de balayer votre écran pour faire défiler les informations et les alertes de la commune.